



## BNP Paribas L1 Sustainable Active Allocation

Investir dans le respect des règles de  
l'Investissement Socialement Responsable



### Diversifié

#### L'Info Plus !

L'Investissement Socialement Responsable, c'est quoi ?  
C'est le fait de conjuguer la notion d'investissement et la notion de respect de normes sociales et environnementales.

#### Pourquoi investir dans un fonds flexible ?

Dans le cadre d'une gestion flexible, la composition du fonds s'adapte, en fonction des analyses et anticipations du gérant, aux conditions de marché et aux perspectives macro-économiques : celui-ci peut, en effet, faire varier les parts qu'il entend allouer aux diverses classes d'actifs monétaires, actions et obligations de son portefeuille. L'objectif est de générer une performance positive lorsque le marché monte et de stabiliser la performance dans un contexte de marché plus difficile<sup>1</sup>.

C'est une alternative à la gestion classique où le fonds reste investi quelles que soient les conditions de marché dans la classe d'actifs déterminée (actions européennes, par exemple).

#### Pourquoi investir dans BNP Paribas L1 Sustainable Active Allocation ?

BNP Paribas L1 Sustainable Active Allocation est un fonds flexible, qui, parallèlement à la recherche de performance financière, vise à générer une valeur ajoutée sociale et environnementale. On parle de fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR).

Le gérant sélectionne, en effet, les valeurs obligataires constituant son portefeuille sur des critères d'analyse fondamentaux, mais aussi sur des critères d'analyse extra-financiers : il prend en compte dans sa sélection comment les entreprises et les États intègrent les questions de l'Environnement, du Social et de la Gouvernance (critères ESG) dans leurs activités et leurs politiques. Le portefeuille cible ses investissements :

- en obligations libellées en euro (entre 75 % et 100 %), se laissant toutefois la possibilité de réduire l'exposition à 50 % selon les conditions de marché ;
- en actions internationales, à travers des fonds dont les thématiques sont : l'environnement, l'eau, le développement humain et l'immobilier durable. Ces fonds sont des fonds ISR de par leur thématique, mais aussi parce que les sociétés relatives à l'amiante, l'armement, les jeux, la pornographie, l'alcool et le tabac en sont exclues.

#### Échelle de risque



Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé est long  
Source : BNPP IP au 31/08/2015

1 Il n'existe aucune garantie quant à la réalisation de l'objectif de performance.



## Quels sont les avantages de cet investissement ?

Investir dans **BNP Paribas L1 Sustainable Active Allocation** permet de :

- **se positionner sur différentes classes d'actifs** avec une dominante obligataire et une flexibilité dans la composition du portefeuille
- **donner un sens à son épargne** en investissant de manière responsable dans le développement durable
- **tirer parti du potentiel de croissance** des thématiques ISR. On retiendra, par exemple, comme facteurs de croissance pour :
  - *l'environnement* : le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique,...
  - *l'eau* : le renforcement de la régulation sur la qualité de l'eau et l'accroissement de la population mondiale qui vont nécessiter des investissements importants,
  - *le développement humain* : l'accès à l'alimentation et à la santé pour les populations des pays émergents et les réponses à apporter au vieillissement de la population,...
  - *l'immobilier durable* : les nouvelles réglementations en matière de consommation d'énergie et d'émissions de CO<sub>2</sub> qui vont devoir se traduire par des investissements conséquents.

Ce fonds s'adresse aux investisseurs qui désirent prendre en compte la thématique du développement durable et qui souhaitent une gestion flexible permettant une exposition maximale en actions égale à 50 % de la valeur du portefeuille.

## Quels sont les risques ?

Les investissements réalisés sont soumis aux fluctuations du marché et aux risques inhérents aux investissements en valeurs mobilières. La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent enregistrer des hausses comme des baisses et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur placement.

La valeur du fonds peut subir des fluctuations liées aux taux d'intérêt. Les taux d'intérêt peuvent être influencés par plusieurs éléments ou événements, tels que la politique monétaire, l'inflation, etc. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'une augmentation des taux d'intérêt entraîne une baisse de la valeur des investissements en obligations. Les placements en actions sont exposés à d'importantes fluctuations des cours, notamment imputables aux mauvaises nouvelles concernant l'émetteur ou le marché. Le fonds peut rencontrer d'autres risques, définis ci-après :

**Risque lié au crédit** : lorsque le fonds investit dans des titres d'émetteurs, il prend en compte sa « notation », c'est-à-dire une note qui évalue sa capacité à honorer ses engagements. Si la notation diminue, cela peut entraîner une baisse de la valeur de l'obligation et en conséquence du fonds.

**Risque de liquidité** : le fonds peut vouloir vendre un actif financier à un moment souhaité et avoir des difficultés en raison d'un manque d'acheteurs. Ceci peut également avoir un impact sur la valeur du fonds.

Pour de plus amples informations concernant les risques, veuillez vous référer à la section « Risques d'investissement » du prospectus et DICI du fonds, disponibles sur [www.bnpparibas-ip.lu](http://www.bnpparibas-ip.lu)

Société de gestion	BNP Paribas Investment Partners Luxembourg
Gérant délégué	BNP Paribas Asset Management
Classe d'actifs	Diversification
Indice de référence	Barclays Euro Aggregate 500MM (EUR) RI (75 %) + MSCI World (EUR) NR (12,5 %) + MSCI Europe (EUR) NR (12,5 %)
Devise de référence	EUR
Forme juridique	Compartment de BNP Paribas L1, SICAV de droit luxembourgeois conforme à la directive 2009/65/CE
Date de lancement	05/01/1999
Affectation des résultats	Capitalisation ou distribution
Souscription / Rachat	Jour J avant 16h (heure de Luxembourg)
VL utilisée / publiée	Journalière
Règlement	J + 3
Commission de gestion	Max. 1,50 %
Frais courants (au 12/05/2015)	(au 2,49 %
Commission de souscription	Max. 3 %
Investissement minimum	Aucun
Code ISIN	Classic C LU0087047089
Informations au 31/08/2015	

Le présent document est publié par BNP Paribas Asset Management S.A.S. (BNPP AM)\*, un membre de BNP Paribas Investment Partners (BNPP IP)\*\*. Il contient des opinions et des données statistiques que BNPP AM considère légitimes et correctes le jour de leur publication conformément à l'environnement économique et financier en place à cette date. Le présent document ne constitue ni un conseil d'investissement, ni une invitation, ni une offre de souscription, ni une sollicitation d'achat de quelconque Instrument financier et ne doit en aucun cas servir de base, en tout ou en partie, pour quelconque contrat ou engagement que ce soit.

Ces informations sont communiquées sans connaissance de la situation spécifique de l'investisseur. Avant toute souscription, les investisseurs devraient vérifier dans quels pays le ou les fonds visés dans le présent document sont enregistrés et, dans les pays en question, quels compartiments ou quelles classes d'actifs sont autorisés à la vente publique. En particulier, le fonds ne peut être offert au vendu publiquement aux États-Unis. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des parts de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et DICI approuvée par l'autorité compétente, disponible auprès du service clients de BNPP AM et sur le site [www.bnpparibas-ip.com](http://www.bnpparibas-ip.com) ou auprès des distributeurs du fonds. Les investisseurs sont également vivement invités à consulter les rapports financiers les plus récents du fonds en question, disponibles auprès des correspondants de BNPP AM ou sur le site internet de BNPP AM. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux avant d'investir dans le fonds. Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par le fonds de ses objectifs d'investissement. La valeur des parts sont susceptibles par nature de varier à la hausse comme à la baisse. En particulier, la valeur d'un investissement peut varier en fonction des fluctuations des taux de change. Les chiffres de performance sont communiqués après déduction des commissions de gestion et sont calculés sur la base de rendements globaux. Ils s'entendent facteur temporel, dividendes nets et intérêts réinvestis compris, mais n'incluent ni les taxes ou frais de souscription ou de rachat, ni les commissions ou taxes de change. Les performances passées ne constituent en rien une garantie pour les performances à venir.

\* BNPP AM est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en France (numéro d'enregistrement 96002), constituée sous forme de société par actions simplifiée, au capital de 67 373 920 euros, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832.

\*\* « BNP Paribas Investment Partners » est la marque globale des services de gestion d'actifs du groupe BNP Paribas. Les entités de gestion d'actifs faisant partie de BNP Paribas Investment Partners et éventuellement citées dans le présent document le sont uniquement à titre d'information et n'exercent pas nécessairement d'activités dans votre pays. Pour tout complément d'information, veuillez contacter votre partenaire local agréé ou distributeur local BNPP IP désigné, le cas échéant.